

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°...../AONO/MINFOF/CIPM/2026 DU
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ENCLOS EN BETON
ET METAL POUR LES PRIMATES AU JARDIN ZOOLOGIQUE DE GAROUA,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Ministre des Forêts et de la Faune, Maître d'Ouvrage, lance au titre de l'exercice 2026, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un enclos en béton et métal pour les primates au jardin zoologique de Garoua, département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance travaux

Sur la base d'une étude préalablement faite par le Maître d'ouvrage, les prestations objet du présent appel d'offre consiste :

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Fondations
- Maçonnerie-Elévations
- Menuiseries métalliques
- Plomberie
- Peinture
- VRD.

3. Allotissement

Le présent appel d'offres est à lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions (10 000 000) FCFA TTC.

5. Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour cette prestation est de trois (03) mois dès notification de l'ordre de Service de démarrage, et le lieu de livraison est le site du projet.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine et n'ayant pas abandonné un marché.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du CAS-FSPF, Exercice 2026, sur la ligne d'imputation budgétaire n°60 C7 351 3 34000002 0131 523311.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, dont le montant s'élève à deux cent mille (200 000) FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Ledit cautionnement devra être accompagné de récépissé de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC).

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics accompagné de récépissé de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux jours et heures ouvrables au Service des Marchés du MIN'FOF (sis au 8ème étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807) dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiecontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune aux jours et heures ouvrables sis à l'immeuble ministériel n°2 (étage 8, porte 807) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de quinze mille (15 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au maître d'ouvrage au plus tard le ~~11.05/16~~ ^{11.05/16} à 12 heures Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière contenues dans la clé de sauvegarde doivent être déposées dans une enveloppe sous plis scellé accompagnées de l'accusé de réception de dépôt sous peine de rejet.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 11/05/2016 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune, dans la salle de conférences dudit ministère, porte 635, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur deux critères ; les critères éliminatoires et les critères essentiels. Le non-respect de ces critères peut conduire au rejet des offres du soumissionnaire.

15.1 Critères éliminatoires

15.1 Critères éliminatoires

1) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis, accompagné du récépissé de la CDEC ;
- Non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis.
- du non-respect du format de fichier des offres ;

2) Dossier Technique :

- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un Marché au cours des trois dernières années ;
- Absence de la capacité financière d'un montant d'au moins égal deux millions (2 000 000) de FCFR ; établie par une banque de 1^{er} ordre ;
- Absence de la charte d'intégrité signée et datée ;
- Absence de la déclaration d'engagement social et environnemental datée et signée.

3) Dossier financier :

- Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE, le SDPU) ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié.
- 4) fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- 5) N'avoir pas obtenu au moins un total de 04 critères sur l'ensemble des 6 critères essentiels ;

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- Méthodologie
- Moyens humains.
- Moyens matériels
- Garantie et service après-vente

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante. Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le Marché dans le cadre du présent Appel d'Offres à un soumissionnaire ayant déjà été cocontractant au MINFOF et dont les performances ont été jugées peu satisfaisantes ou ayant fait l'objet d'un constat de défaillance ou d'une résiliation.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés (sis au 8ème étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

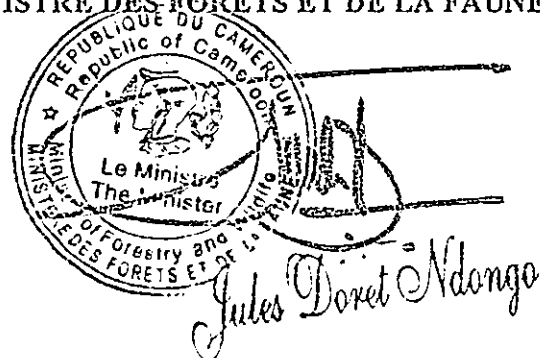
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Yaoundé le 08 AVR 2026

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE

Copie :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM ;
- SIGAMP ;
- Affichage chrono.


Jules Doré Ndongo

010 OPEN NATIONAL CALL FOR TENDER
No...../AONO/MINFOF/CIPM/2026 OF 010 AND 2026
**TO CONSTRUCT A CONCRETE AND METAL ENCLOSURE FOR PRIMATES AT THE
GARGUA ZOOLOGICAL GARDEN, BÉNOUÉ DIVISION, NORTH REGION**

“UNDER EMERGENCY PROCEDURE”

1. Purpose of the Call for Tenders

The Minister of Forestry and Wildlife, Contracting Authority, hereby launches, for the 2026 financial year, an Open National Call for Tender to construct a concrete and metal enclosure for primates at the Garoua Zoological Garden, Benoue Division, North Region.

2. Scope of Services

Based on a prior study carried out by the Contracting Authority, the services, subject to this tender shall include:

- Preparatory work;
- Earthworks;
- Foundations;
- Masonry – Vertical Work;
- Woodwork – Metalwork;
- Plumbing;
- Painting;
- Roads and Utilities.

3. Allotment

This call for tenders is comprised of a single lot.

4. Estimated Cost

The estimated cost of the project following the preliminary studies stands at CFAF 10,000,000 (Ten million francs), including all taxes.

5. Deadline and venue of supply

The Contracting Authority has established a maximum completion period of 3 (three) months from the issuance of the Start of Service Order. The delivery shall be made at the project site.

6. Participation and Origin

Participation in this call for tenders is open on equal terms to companies established in Cameroon with experience in the security of public buildings and others.

7. Funding

The services subject to this Restricted Call for Tender are funded by the budget of the Special Forest Development Fund for the 2026 financial year, budget head No.60 C7 351 3 34000002 0131 523311

8. Submission Method

The submission method chosen for this Call for Tenders is online.

9. Bid Bond

Bidders shall include in their administrative documents a stamped bid bond, paid at the counter, issued by a body or financial institution responsible for issuing bonds, approved by the Minister of Finance in the field of public contracts, whose list appears under Exhibit 14 of the Tender File, amounts to CFAF 200,000 (two hundred thousand), valid for thirty (30) days beyond the initial date of validity of the offers.

The bid bond shall be accompanied by a deposit receipt issued by Deposits and Consignment Fund (CDEC).

Failure to provide a bid bond issued by a first class bank or financial institution responsible to issue bonds, authorised by the Minister of Finance in connection with public contracts, the offer shall automatically be rejected.

A bid bond that has been presented, but has no connection with the contract in question shall be considered null and void. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall be automatically rejected.

10. Consultation of the Tender File

The physical file may be consulted free of charge during working hours, at MINFOF's Procurement Service, Room 807, 8th floor, Government Building No. 2, upon publication of this tender.

It may also be consulted online through the Public Contracts Regulatory Boards (ARMP) website (www.arpmp.cm) and Coleps platform: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.

11. Withdrawal of The Tender File

The Tender File shall be withdrawn during working hours at the Ministry of Forestry and Wildlife, Department of General Affairs, Sub-Department of Budget and Material, Procurement Service, Room 807, 8th floor, Government Building No. 2, upon publication of this Tender by presenting the original receipt, proof of payment of a non-refundable sum of CFAF 15,000 (Fifteen thousand) to the Public Treasury, representing charges of the Tender File.

It is also possible to obtain the electronic version of this Tender File by downloading it free of charge. However, submission by physical or electronic means shall subject to the payment of charges of the Tender File (TF).

12. Submission of bids

Each tender, drafted in English or French, shall be submitted by the bidder on the COLEPS platform latest on 11/05/2024 at 12:00. A back-up copy of the tender saved in a USB driver shall be forwarded in a sealed envelope clearly and legibly labelled "back-up copy", in addition to the above indication, within the given deadline.

File size and format

Concerning online submission, the maximum sizes of documents that shall be uploaded on the platform and represent the bidder's proposal shall be as follows:

- 5 MO for the Administrative Offer;
- 15 MO for the Technical Offer;
- 5 MO for the Financial Offer.

Accepted formats shall be:

- PDF format for text documents;
- JPEG for pictures.

Bidders shall use compression software to reduce the size of the files to be forwarded.

13. Reception of bids

The administrative documents, the technical quotation, and the financial quotation contained on the backup USB drive shall be submitted in a sealed envelope, together with the acknowledgement of receipt. Failure to comply with this requirement, the bid shall be rejected.

Any tender that shall not comply with the provisions of the Tender File, shall be declared inadmissible. The absence, notably, of a bid bond issued by a body or financial institution approved to issue bonds by the Minister of Finance in the field of public contract or failure to comply with sample documents in the Tender File, the tender shall be automatically rejected without any appeal. A bid bond that has been presented, but has no connection with the contract in question shall be considered null and void. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall be automatically rejected.

14. Opening of Bids

The opening of bids shall be conducted in a single phase.

In any case, the opening of administrative, technical and financial proposals shall hold on 11/05/2026 at 19h, local time, under the supervision of the Special Tenders Board of the Ministry of Forestry and Wildlife, in the Conference Room of Government Building No. 2, 6th floor, Room 635, in the presence of the bidders and their duly representatives.

Only bidders shall be allowed to take part in this opening session, or their representatives duly delegated by them, even in the case of a group of companies.

To avoid rejection, the required administrative documents shall be absolutely produced in original or certified true copies by the relevant authorities in accordance with the provisions of the Special Tender Regulations. They must be dated less than 3 (three) months and must have been issued after the date of signature of the Tender.

In the event of a document in the administrative file is missing or does not comply with the specifications after a period of 48 hours allowed by the Commission during the opening session, the bid shall be rejected.

15. Evaluation Criteria

There are two types of evaluation criteria: eliminatory criteria and essential criteria. Failure to comply with these criteria, the bidder offers may be automatically rejected.

15.1 Eliminatory criteria

15.1-Eliminatory criteria

1) Incomplete administrative file for:

- Absence or non-compliance of the bid bond during the bid opening session, accompanied by a receipt issued by CDEC;
- Failure to produce, within 48 hours of the opening of the bids, a document in the administrative file deemed non-compliant or missing, other than the bid bond;
- Failure to comply with the required bid file format.

2) Incomplete administrative file for:

- Absence of a sworn statement that the service has not been abandoned during the last three years;
- Lack of financial strength amounting to at least two CFAF 2,000,000 (two million) issued by a first bank;
- Absence of the dated and signed integrity charter;
- Absence of the dated and signed social and environmental undertaking.

3) Financial File

- Absence of an element of the financial offer (the bid, Unit Price List, Pricing bills of Quantities);
- Omission of a quantified unit price;

4) False statement, fraudulent practices or forged documents;

5) Failure to obtain at least a total of 5 criteria out of the 7 essential criteria;

15.2. Essential criteria

Indicative essential criteria for the bidder qualification shall include:

- Presentation of the offer;
- The bidder's references;
- Methodology;
- Human resources;
- Material means;
- Post-sale customer service.

16. Award

The Contracting Authority shall award the contract to the bidder who submitted a bid that meets the required technical and financial qualification criteria and whose bid is evaluated as the lowest.

Furthermore, the Contracting Authority reserves the right to deny the award of the Contract under this Call for Tenders to any bidder who has previously served as a co-contractor with MINFOF and whose performance has been deemed unsatisfactory, or who has been declared in default, or whose contract has been terminated.

17. Validity of bids

Bidders shall be bound by their offers for 90 (ninety) days from the date of submission of their bids.

18. Additional Information

Additional information may be obtained during working hours from the Procurement Service, Room 807, 8th floor, Government Building No. 2) or online on the COLEPS platform at <http://www.marchespublies.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.

19. Combatting Corruption and Shunning Unethical Behaviour

If you wish to report any practices, facts or corrupt acts, attempted corruption or unethical behaviour, please call CONAC on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) through SMS or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48.

Yaounde, 08 AVR 2026

THE MINISTER OF FORESTRY AND WILDLIFE

Copies:

- MINMAP;
- ARMP;
- CIPM;
- SIGAMP;
- Notice Board - Records (For information/publication).

